

IF Incontournable

Du 12 septembre au 20 octobre 2023

IF Incontournable s'adresse à l'ensemble des postes du réseau culturel français. Ce dispositif vise à les accompagner dans leur programmation artistique et culturelle, ainsi que dans leur stratégie de développement des secteurs culturels et créatifs français sur leur territoire.

L'Institut français soutient aussi bien les projets en présentiel, les projets mixtes (présentiel et digital) que les projets en tout digital (si les mobilités sont contraintes ou empêchées), que les projets intégrant le numérique dans le processus de création ou de production.

Postes éligibles

Ce dispositif est ouvert à l'ensemble du réseau culturel français à l'international : services culturels des ambassades, Instituts français, Alliances françaises, ...

Quelles sont les disciplines concernées ?

Architecture, arts visuels, création numérique, photographie, design, métiers d'art, musiques classique et contemporaine, spectacle vivant.

Pour quels types de projets ?

Sont éligibles tous les projets permettant aux postes de mettre en place ou de renforcer leurs actions de soutien et de développement des industries culturelles et créatives, tant en faveur des équipes françaises que des partenaires locaux.

• **Présence française au sein de grands événements prescripteurs**

> Présence significative de plusieurs équipes artistiques et/ou artistes français ou vivant en France (métropolitaine ou ultramarine) dans les lieux et les rendez-vous majeurs et prescripteurs de la création contemporaine dans le monde.

> Sont ciblés les événements qui offrent une visibilité maximale aux équipes artistiques invitées et qui mobilisent de nombreux professionnels et programmateurs étrangers lors des journées d'ouverture et des rendez-vous organisés tout au long de la manifestation.

• **Coopération**

> Collaboration entre équipes artistiques ou structures françaises et internationales (dont les établissements d'enseignement artistique), dans une perspective de transmission ou de création commune. Cette démarche doit s'inscrire dans un processus de structuration ou de consolidation d'une projection à l'international des équipes artistiques françaises.

• **Diffusion** (tournée, exposition monographique, présence sur un festival, sur un marché...)

> Les tournées doivent réunir au minimum 5 dates, soit à l'échelle d'un pays, soit à l'échelle d'une région géographique : Asie, Océanie, Amérique du Nord, Amérique Latine, Europe, Afrique et Moyen-Orient.

!! Ce minimum reste à 3 dates pour les musiques classiques et contemporaines.

Afin de garantir la faisabilité de la tournée, le porteur de projet devra joindre à son dossier les lettres ou mails d'invitation des programmateurs.

> Les projets d'exposition et de diffusion dans le champ de la création numérique pourront être soutenus pour une ou plusieurs étapes de monstration.

> Dans le secteur des arts visuels, les expositions monographiques seront soutenues en priorité car elles permettent de présenter une œuvre nouvelle et d'appréhender de manière plus complète le corpus d'un artiste.

Quel montant d'aide ?

Le montant des aides accordées sera compris **entre 5000 et 25 000 Euros**. Les demandes inférieures et supérieures à cette fourchette ne seront pas éligibles. Ce montant ne pourra pas représenter plus de 40 % du budget prévisionnel total du projet.

Il est important que :

- le projet soit construit avec des partenaires locaux et ait, autant que possible, une dimension régionale ;
- le projet soit construit avec l'entourage professionnel français et les acteurs professionnels de la filière sur le territoire d'accueil (programmateurs, labels, distributeurs, éditeurs, plateformes...) ;
- le projet garantisse une rémunération (honoraires/cachets/droits d'auteur) pour les artistes impliqués ;
- pour les projets de diffusion et les temps forts français dans les festivals et lieux prescripteurs, leur soit associée une séquence d'une autre nature, pouvant impliquer une dimension de formation, transmission ou échanges de bonnes pratiques : rencontres artistiques et professionnelles avec des partenaires sur place (master-classes, ateliers, rencontres avec le public local, rencontres de programmateurs et professionnels de la discipline/filière, collaborations artistiques), conférence, séminaire professionnel, intervention en milieu scolaire ou universitaire.

Ces différents aspects du projet seront à présenter et détailler dans le dossier de candidature, au même titre que la place de ce projet dans la stratégie du poste. **Chaque projet devra faire l'objet d'un dépôt de dossier distinct.**

Enjeux transversaux

- Le réseau culturel est encouragé à développer une [approche éco-responsable](#) de son activité, en particulier : efforts de réduction de l'impact environnemental (mutualisation des déplacements, alimentation, choix de solutions techniques moins carbonées...), attention portée au cycle de vie des matériaux (acquisition de matériel, fournitures, conception de décors). Les postes sont incités à rendre compte de cette approche lors du dépôt de candidature.
- Par ailleurs, dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, l'Institut français et le réseau culturel français à l'étranger sont appelés à poursuivre un objectif d'[égalité entre les femmes et les hommes](#), dans le choix de leurs projets et leur organisation. Les Postes voudront bien préciser leur politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes-hommes (formation, actions de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, projets prenant en compte les enjeux de l'égalité femmes-hommes et valoriser une approche paritaire, choix des intervenants, politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent).

L'argumentaire sur ces deux sujets est à renseigner directement dans le champ correspondant sur la plateforme Emundus, et sera pris en compte comme élément d'appréciation des projets par le jury lors des commissions.

Priorisation des projets

Pour une meilleure compréhension des enjeux propres à chaque territoire, il est impératif que **chaque poste priorise les projets qu'il dépose dans IF Incontournable**.

Par ailleurs, à la clôture d'IF Export et IF Incontournable, il sera demandé à chaque poste **d'établir et de transmettre à l'Institut français la liste des projets qu'il considère comme prioritaires sur son territoire**. Cette liste devra être transmise à l'Institut français dans les deux semaines suivant la clôture des appels à projets. Le calendrier sera précisé par NDI.

Contexte spécifique de l'année 2024

L'Institut français se fait l'écho des grands rendez-vous se tenant en France et accompagne le réseau culturel dans leur promotion à l'international. Dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se

tiendront en France à l'été 2024, les projets portant les valeurs de la diplomatie sportive ou des enjeux entre l'art et le sport seront étudiés avec une attention spécifique.

Les projets seront évalués sur la base des critères suivants :

- **Pertinence du projet artistique** : contenu artistique du projet, cohérence dans le parcours de l'artiste, qualité de son entourage ;
- **Faisabilité du projet** : engagement financier des partenaires professionnels, en France et sur le territoire, engagement du poste (financier et/ou d'accompagnement) ;
- **Cohérence du projet** : avec les enjeux de l'Institut français, les stratégies sectorielles de la Direction de la Création artistique et des industries culturelles, et la stratégie ICC du poste.
- **Éco-responsabilité** : démarche prenant en compte les enjeux environnementaux, pour la production et/ou la circulation des œuvres et des artistes.

Clôture de l'appel : 20 octobre 2023
Commission de sélection : mi-janvier 2024

Contacts :

| | | |
|------------------------------------|-----------------------|--|
| Architecture, urbanisme, paysage | Monica Lebrao Sendra | monica.lebraosendra@institutfrancais.com |
| Arts visuels | Adeline Blanchard | adeline.blanchard@institutfrancais.com |
| Cirque, rue, marionnettes | Vanessa Silvy | vanessa.silvy@institutfrancais.com |
| Création numérique | Hannah Bellicha | hannah.bellicha@institutfrancais.com |
| Création numérique | Hannah Loué | hannah.loue@institutfrancais.com |
| Danse | Catherine Faudry | catherine.faudry@institutfrancais.com |
| Design, métiers d'art | Laure Choquer | laure.choquer@institutfrancais.com |
| Musique classique et contemporaine | Mathilde Bézard | mathilde.bezard@institutfrancais.com |
| Photographie / Image | Sophie Robnard | sophie.robnard@institutfrancais.com |
| Théâtre | Gaëlle Massicot-Bitty | gaelle.massicotbitty@institutfrancais.com |